

[Text]

As we know, much of the bookwork of many farms is done by a tired family at the end of the week or the end of the day, because as Mr. Brown has said, most of them are farmers first and bookkeepers only by necessity. The economic stress certainly does not allow them, in most cases, to hire an accountant or a bookkeeper to do that.

You brought up a couple of points. You have a good suggestion there of a better brochure or a learning kit. What was done when this tax started to teach farmers or to explain to farmers how to use the GST? Was it "fare as best you can", or was assistance given?

Mr. Brown: My recollection is that a booklet was sent out, but one of the problems was that not everyone received it. If you were a bit proactive, as I have been. . . I had enough for the whole neighbourhood because every organization I belonged to made sure I got a GST kit.

• 1620

It was self-taught. If you were active in farm organizations there were, of course, various seminars put on by farm organizations if you chose to attend them. The difficulty there, of course, is that the remote areas don't get service as well as the ones that are close to urban centres.

Mr. Vanclief: I already had a note, before you brought it up in your presentation, about an exempt number or a licence or a credit card, or the type of card you say you use in British Columbia for your provincial tax. How would you see that working if they might be buying agricultural products but it wasn't for the production of food?

Mr. Brown: In B.C. the definition of a bona fide farmer is set out by provincial legislation, and only bona fide farmers receive the card. Its primary use in B.C. is to eliminate the necessity to fill out an end-user certificate to be exempt from the provincial sales tax. It wasn't an easy task, but we did finally win the argument. The provincial ministry is now on side. All retailers in the province have been notified in writing that this card is to be accepted. It has proven to be a plus from an audit point of view. Our office does the research and the administration of the card, and it is a complete set of books away from government. It is clean; it is easily audited, and the slippage has been reduced tremendously. Once again, this provincial sales tax has a list, just as the GST, of exempt items. It is the responsibility of the vendor to know what is on the list.

Mr. Vanclief: This is a system that could have one for the GST modelled after. It would be a place to start at least to put it in the—

[Translation]

Comme nous le savons, dans bien des fermes, ce sont les membres de la famille qui doivent s'occuper de la comptabilité en fin de semaine ou en fin de journée, malgré leur fatigue. En effet, comme l'a dit M. Brown, la plupart des agriculteurs s'occupent d'abord d'agriculture et ne font de la comptabilité que par nécessité. La situation économique ne leur permet certainement pas, dans la plupart des cas, d'embaucher un comptable ou un teneur de livres pour le faire.

Vous avez soulevé un certain nombre de points. Votre suggestion au sujet de la distribution d'une brochure ou d'une trousse d'information améliorée est fort intéressante. Qu'a-t-on fait en ce sens au moment où la taxe a été mise en vigueur, pour renseigner les agriculteurs ou pour leur expliquer comment appliquer la TPS? Leur a-t-on dit de faire de leur mieux ou bien les a-t-on aidés?

M. Brown: D'après mes souvenirs, une brochure a été distribuée, mais le problème, c'est que les agriculteurs ne l'ont pas tous reçue. S'ils prenaient les devants, comme je l'ai fait. . . J'en ai eu assez d'exemplaires pour tout le voisinage, parce que toutes les organisations auxquelles j'appartiens ont veillé à m'envoyer une trousse sur la TPS.

Chacun devait se renseigner par lui-même. Bien sûr, pour ceux qui étaient membres actifs des organisations agricoles, il était possible d'assister à divers ateliers. Mais le problème, c'est que les gens des régions éloignées ne bénéficient pas du même service que ceux qui se trouvent à proximité des centres urbains.

M. Vanclief: Avant même que vous en parliez dans votre exposé, j'avais déjà une note concernant un numéro d'exemption, une licence ou une carte de crédit, ou encore une carte comme celle qui est utilisée en Colombie-Britannique pour les besoins de la taxe provinciale, d'après ce que vous nous avez dit. Comment cela pourrait-il fonctionner si les agriculteurs achètent des produits destinés à l'agriculture, mais non à la production alimentaire?

M. Brown: En Colombie-Britannique, la définition de l'expression «vrai agriculteur» est établie par une loi provinciale, et seuls ces agriculteurs reçoivent une carte. Elle est utilisée surtout en Colombie-Britannique pour supprimer la nécessité des certificats d'utilisation en vue de l'exemption de la taxe de vente provinciale. Cela n'a pas été facile, mais nous avons fini par imposer notre point de vue. Le ministère provincial est maintenant gagné à notre cause. Tous les détaillants de la province ont été avertis par écrit qu'ils devaient accepter cette carte. Cela s'est révélé fort avantageux du point de vue de la vérification. Notre bureau s'occupe de la recherche et de l'administration de la carte et cela n'a rien à avoir avec la comptabilité gouvernementale. C'est clair, facile à vérifier et les cas d'abus ont diminué considérablement. Encore une fois, la taxe de vente provinciale n'est pas perçue sur certains articles, comme c'est le cas pour la TPS. Il incombe aux vendeurs de savoir quels sont ces articles.

M. Vanclief: C'est un système dont on pourrait s'inspirer pour la TPS. Ce serait au moins un commencement pour. . .